

Le droit à l'eau potable et sûre – au milieu du désert appelé à fleurir

Laudatosi (LS), l'encyclique du Saint-Père François sur la sauvegarde de la maison commune, a dédié de très belles pages (cf. 27 à 31) à la **problématique de l'eau**. Et on ne s'étonnerait guère de découvrir la reprise de ce même thème dans plusieurs chapitres du document final du récent *Synode sur l'Amazonie (SA)* publié le 26



octobre dernier. **Retenons, en guise d'exemple, une affirmation** assez forte et très éclairante de *LS* (30) citée par le document final du *SA* 77 : « **l'accès à l'eau potable et sûre est un droit humain de base**, fondamental et universel, car il détermine **la survie des personnes** ». Or, je me suis permis d'aborder cette question dans mon premier éditorial de cette série de "Lettres" destinées aux amis de nos différentes communautés en Afrique, car à **Keur Moussa** nous sommes en train de **faire face à un problème lié à la potabilité de l'eau** de notre cinquième forage. En août dernier, en effet, ayant remarqué un changement du goût de notre eau, nous avons procédé à une analyse approfondie qui a révélé **une salinisation progressive avec un fort taux de chlorure et de sodium**. C'est bien évidemment une mauvaise nouvelle pour la communauté et pour le nouvel Abbé quelques mois après sa bénédiction abbatiale. Dans ces conditions, **comment arriver** – maintenant et dans le long terme – **à alimenter en eau, potable et sûre, une communauté de 40 personnes et arroser neuf hectares de notre verger ?**



Au-delà de la nécessité de trouver **une nouvelle source d'eau**, cette situation préoccupante est pour nous une opportunité à saisir afin de réfléchir sur le **devenir de notre économie** et la nécessité de **préserver et sauvegarder la nappe phréatique** pour les générations à venir ; elles aussi ont droit à une eau potable et sûre. Pour ce faire, nous devons **explorer de nouvelles**

sources de revenu capables de propulser notre économie chancelante et de l'affranchir en même temps d'une dépendance trop excessive à l'eau.

Puisque la « conversion » est le maître-mot du Document final du *SA*, **nous sommes également invités à une « conversion personnelle** et communautaire qui nous engage à vivre en relation harmonieuse avec **l'œuvre créatrice de Dieu, qui est la “maison commune”** ; une conversion qui favorise la création de structures en harmonie avec le souci de la création » (*SA* 18). Nous pourrions, autant que possible, « **promouvoir une conversion écologique intégrale** » (*SA* 60) « **individuelle et communautaire** qui préserve une écologie intégrale et un modèle de développement où les critères commerciaux ne sont pas au-dessus des critères environnementaux et des droits humains » (*SA* 73).

En attendant vos suggestions sur les problématiques évoquées, **nous vous remercions de votre amitié**, de votre générosité et surtout de vos prières qui nous permettent d'être fidèles à **notre vocation à la louange et au labeur manuel** dans le quotidien de nos vies, dans cette “Maison de Moïse (*Keur Moussa* en wolof), “ville retranchée” ou ce désert appelé à fleurir et où, malgré tout, **Dieu continue à faire pour nous des merveilles** (cf. *Psaume* 30,22).

+fr. Olivier-Marie SARR, osb

Abbé de Keur Moussa

